



"LYON-SPORT"

Journal de tous les Sports

ORGANE OFFICIEL DE TOUTES LES FÉDÉRATIONS ET DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS SPORTIVES

de Lyon, des Alpes et du Sud-Est

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

CINQUIÈME ANNÉE
N° 258
6 Décembre 1902

ABONNEMENTS

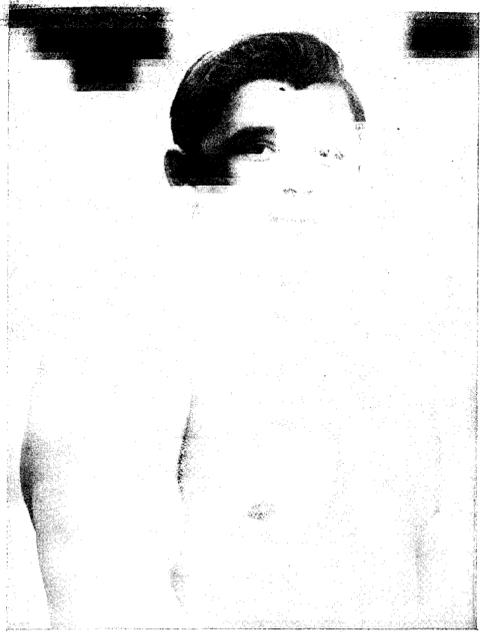
Rhône et Dépt^s limitrophes... 6 fr.
Autres départements... 6 50
Étranger... 8 fr.

Chaque demande de changement d'adresse
20 centimes en plus

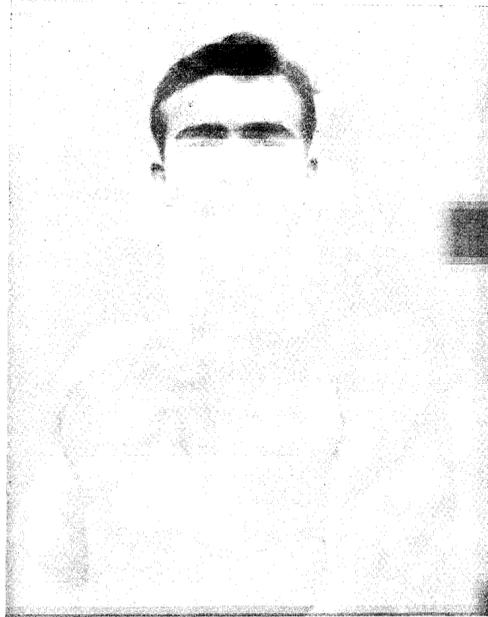


LES LUTTES AU CASINO-KURSAAL

3^e CHAMPIONNAT INTERNATIONAL DU SUD-EST



RAOUL, le Boucher



Adrien DÉRIZAZ (Suisse)



RITZNER (Allemand)

3^{me} Championnat du Sud-Est

LUTTES AU CASINO

RÈGLEMENT OFFICIEL

Voici le règlement qui a été adopté par le jury du Championnat International de Lutte du Sud-Est.

1^o L'arbitre est maître souverain de la direction des luttes. Toute décision prise par lui relativement aux luttes et conformément au règlement est sans appel.

2^o Toute infraction quelconque au présent règlement, toute entente constatée entre concurrents, tout acte d'insubordination au cours des luttes, entraîneront la

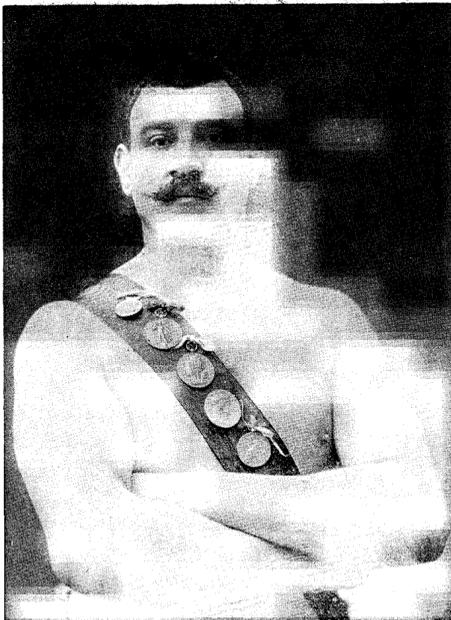
Les torsions de doigts.
Les crocs en jambe.
Les passements de jambe.
Les retournements de bras dits « coups de bras » à l'américaine.
Les colliers de force.

7^o Le lutteur devra toujours accompagner à terre son adversaire.

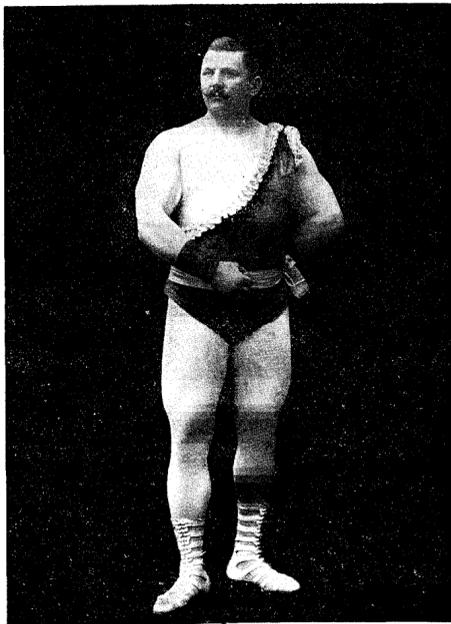
8^o Les lutteurs ne peuvent se graisser, ni s'oilindre d'un corps gras quelconque, quelle partie du corps que ce soit et ne peuvent également se passer les mains à la colophane.

9^o La durée des reprises est fixée à 15 minutes avec une minute d'intervalle.

Si une deuxième reprise n'avait donné aucun résultat, il y aurait lieu à une troisième reprise, celle-ci à durée illimitée qui pourra avoir lieu dans une séance ultérieure.



PAUL PONS
Vainqueur de la "Ceinture d'Or"



DUMONT, Champion du Havre

11^o Pour qu'un concurrent soit déclaré vainqueur d'une lutte, il faut que les épaules de son adversaire touchent simultanément le tapis pendant une durée d'au moins 2 secondes.

12^o Le temps des prises, des repos, des reprises et des arrêts de luttes sera pris par un chronomètre.

13^o Les organisateurs ne prennent aucune responsabilité des accidents de toutes natures qui pourraient survenir aux lutteurs au cours du tournoi.

14^o Les lutteurs devront se tenir chaque jour à la disposition du comité organisateur.

cia, Grange, du Club Nautique; Rourgent, Gauthier, amateur; P. Morel, Ganglophé, Parpillon.

LES INSCRITS

	TAILLE	POIDS	NATIONALITÉ
1. Paul Pons.....	1.95	118	Français
2. Raoul le Boucher...	1.80	129	Français
3. Laurent le Beaucairois	1.74	122	Français
4. Antonitch.....	2.20	130	Autrichien
5. Peyrouse.....	1.92	118	Français
6. Limousin.....	1.75	95	Français
7. Ritzner.....	1.90	111	Wurtemberg
8. Calvet.....	1.85	110	Français
9. Dumont.....	1.76	103	Français
10. Weber.....	1.82	90	Allemand
11. Omer de Bouillon...	1.72	98	Belge
12. Van Dem.....	1.76	90	Belge
13. Deriaz.....	1.72	90	Suisse
14. Giovanni-Pollin...	1.79	93	Italien

LE JURY

Arbitre officiel : M. Lussou.
Chronométrateur : M. R. Prévost.



LAURENT, le Beaucairois



PEYROUSE, le lion de Valence

disqualification qui sera prononcée par l'arbitre.

3^o Tout concurrent, qui, pour quelque motif que ce soit, abandonnera la lutte ou quittera le ring au cours de la lutte, sera déclaré vaincu.

4^o Les prises ne peuvent se faire qu'au-dessus de la ceinture et à main plate.

5^o Il est interdit de saisir de quelque manière que ce soit les mains de l'adversaire.

6^o Les coups suivants sont formellement interdits :

L'arbitre pourra cependant arrêter la lutte lorsqu'il le jugera nécessaire et elle sera reprise si un des adversaires le réclame, dans la position où les lutteurs se trouvaient lorsque l'arbitre les a arrêtés.

10^o Les reprises à terre pourront durer au maximum 4 minutes; à l'expiration de celles-ci, l'arbitre arrêtera le combat qui sera recommencé instantanément debout. Toutefois, s'il y a prise engagée, l'arbitre pourra, s'il le juge à propos, prolonger le combat à terre au delà de ces 4 minutes.

Speaker : M. Lefebvre.

Jury : MM. Morel, président; Germain; vice-président.

Membres : MM. Bouvier, président de l'Amical-Club des Jeux Olympiques; Morel fils; G. Vuillermet; Grinand, Maspoli, champion du monde; Giroud, Bourrain, Germain, négociant en soieries; David, Ostier, ancien président de l'Athlétic-Club; Janin, 'Toutant, Séveilhac, baryton du Grand-Théâtre; Simon, Piéto, champion du monde (1886-1892); Perret, Ponsin, Hérault, Cian-

LA VAPEUR EST REINE! Les automobiles à vapeur GARDNER SERPOLLET l'ont prouvé en gagnant la coupe de Rothschild à une vitesse de plus de 101 kilom. à l'heure. Demandez le catalogue franco, 9, 11, rue Stendal, Paris.

RECLAMEZ PARTOUT LES TIMBRES REMISES ROUGES DE L'UNION COMMERCIALE

Équipage des Drags de Lyon



Dimanche 30 novembre 1902

Le drag qui devait se courir, dimanche dans la plaine de Vaulx-en-Velin, dut être changé au dernier moment à cause des inondations du Rhône.

C'est donc à Montluel qu'eut lieu le rendez-vous. Le temps qui s'était remis au beau dans la matinée à permis de chasser dans d'excellentes conditions. Le terrain lui-même très sablonneux dans tout ce région, s'est trouvé meilleur qu'on ne pouvait l'espérer.

Un renard lâché dans le camp de la Valbonne s'est fait chasser pendant près d'une heure, puis se voyant suivi de près par les chiens, il n'hésita pas à franchir le Rhône malgré le courant très rapide et à gagner les flees.

Reconnus à l'arrivée : M. et Mme Alphonse Damour, MM. René Aynard, Manhès de l'Harpe, Herr, capitaines Loir, Chambert, etc.

Nouvelles Hippiques

Une réclamation vient d'être déposée contre l'ancien cheval de M. Laurent, *Rameau*, par Orvicien et Marie, ex-Serpoulette Baie, arrivé premier dans le Prix Modeste, couru à Saint-Cloud le 15 novembre 1902, et dans le Prix des Brumes, couru à Vincennes, le 49 du même mois.

De ce fait, les prix ont été réservés. L'entraîneur jockey Rabatel n'est plus au service de M. Porehère.

Contrairement à ce que nous avions annoncé, le driver Labaly restera probablement au service de l'écurie Chave, dont la liquidation avait été annoncée un peu prématurément et qui vient de recevoir son précautionnement.

Le procès intenté par J. Reiff à nos confrères Pierre Laffite et Paul Mégnin, sera définitivement plaidé le 17 décembre. L'audition des douze témoins et les plaidoiries tiendront probablement toute l'après-midi.

Les courses de Cavaillon sont fixées au dimanche 6 et au mardi 8 septembre prochain. D'importants travaux sont effectués sur la partie nouvelle de l'hippodrome qui a été hersée et semée.

C'est M. Châteaufort, et non M. Mermier, qui a acheté à M. Taquet la pouliche *Éronique*, par Michigan et Mida; mais cette pouliche a été confiée aux soins de Bernard, entraîneur particulier de M. Mermier, chez qui elle se trouve par conséquent.

M. R. Douvroul a acheté à M. comte d'Harcourt, le poulain *Herulanum II* qu'il a envoyé à Maisons-Laffite, chez Baresse, qui doit le dresser sur les obstacles.

Cassioir et *Tobras* au marquis de Tracy, ayant terminé leur saison, sont retournés à Paray-le-Frésil.

Le conseil supérieur des Haras se réunira le 18 décembre au ministère de l'Agriculture pour l'examen des vœux de divers conseils généraux. Communication sera faite de la réponse du ministre des travaux publics faisant connaître la suite donnée au vœu du conseil supérieur visant les conditions de transports des poulainières suivies se rendant aux concours; de même communication des mesures prises par l'administration en vue de la réalisation du vœu adopté par le conseil supérieur au sujet des conditions à exiger pour le paiement des primes attribuées aux poulainières.

Le jockey Levivier est entré au service de M. E. Guyon, au Haras de Saizy, près Decize, en qualité de stud-groom.

L'entraîneur Quenault est entré au service de M. le comte de Clerval, directeur de l'école de dressage du Bourbonnais qui s'occupe très franchement du côté de l'entraînement du trotteur.

A la dernière vente du Tattersall d'Argentan, de nombreux éleveurs sont venus chercher les éléments pour monter de bons élevages.

Parmi les acquéreurs qui ont fait de bonnes opérations, citons M. Foniupl, de Fourchambault (Nièvre), qui ramène deux poulainières pleines, trois poulainières et un poulain de six mois, entre autres, y a une fille de Képi et Fuschia, une fille de Réséda, un fils de Képi et Fuschia. La fille de Képi est très belle et très nette, son frère aussi.

L'entraîneur-jockey Bessent s'est rendu, cette semaine, à Paris, pour visiter plusieurs écuries d'entraînement avec l'intention d'acheter des chevaux pour le compte de Mme J. Négris, d'Avignon.

L'affaire du vol du cheval de M. Ulysse, Trac, par son jockey nommé C..., fait toujours du bruit.

Voici ce que nous découpons, à ce sujet, dans *Le Valot* de cette semaine :

« Le nommé C..., n'est autre qu'un grand gaillard, assez mince, élégant, s'appelant Chevallier.

M. Ulysse, que nous avons rencontré lundi à Vincennes, nous a complété les renseignements que nous donnons. Il s'est occupé personnellement des poursuites et recherches, ce qui lui a permis de retrouver plus tôt son cheval. A la frontière, notre gaillard qui marquait bien, s'était donné comme officier français; il ne s'inquiéta pas davantage de ce qu'il allait faire.

Mais, où l'affaire se complique, c'est que Chevallier, avant de partir en villégiature avec Trac, avait écrit au jockey Avenel, actuellement en disponibilité, qu'il lui avait trouvé une excellente place pour la Russie, chez le prince Galiski. Seulement, il était indispensable qu'Avenel lui fit parvenir immédiatement son casier judiciaire, son extrait de naissance et un certificat de bonne vie et mœurs.

Ce dernier fit le nécessaire et comme Chevallier ou plutôt Avenel est dans le modèle de l'escroc, celui-ci va se faire un état civil tout neuf qui lui permettra de faire oublier le Chevallier d'industrie.

Il est probable qu'en ce moment il signor Avenello se « gondole » agréablement sur le bord des lagunes de Venise.

A vendre. — Linné, p. s., né en 1900, par Aquarium (père de Jean-Paul II, Kruger, etc., etc.) et une fille de Zut. S'adresser à MM. Savigny ou Lafond, éleveurs, Limas, près Villefranche (Rhône).

Courses de Nice

TROTTEUR DU LITTORAL

AVANT-PROGRAMME

Nous avons la bonne fortune de donner à nos lecteurs la primeur du programme, si attendu, pour les courses réservées aux chevaux français, lors du Meeting de Nice, sous réserve, toutefois, des approbations du Ministère de l'Agriculture et de la Société de demi-sang.

Si certaines conditions peuvent encore être changées, il est probable n'y sera apportée.

Dans tous les cas, les intéressés seront prévenus par le programme officiel qui leur sera adressé en temps voulu. Nous ne publions donc ce programme aujourd'hui qu'à fin de permettre aux propriétaires et entraîneurs de prendre les dispositions nécessaires en vue de ces épreuves importantes.

Premier jour. — Dimanche 1^{er} février.

PRIX DE NORMANDIE ET DE LA SOCIÉTÉ DU DEMI-SANG (chevaux français, au trot attelé). — 2.500 francs pour chevaux entiers et juments de demi-sang, nés et élevés en France, âgés de 4 ans et au-dessus. Il ne sera tenu compte que des vitesses obtenues depuis janvier 1902 (conditions générales pour décharges ou surcharges).

Les chevaux ayant une vitesse de 1'32" ou mieux partiront à 3.650 m.; 1'33" à 3.625 m.; 1'34" à 3.600 m.; 1'35" à 3.575 m.; 1'36" à 3.550 m.; 1'37" à 3.525 m.; 1'38" à 3.500 m.; 1'39" à 3.475 m.; 1'40" à 3.450 m.; 1'41" à 3.425 m.; 1'42" à 3.400 m.; 1'43" à 3.375 m.; 1'44" ou plus mauvais à 3.350 m.

Les chevaux n'ayant pas de vitesse depuis le 1^{er} janvier 1902 partiront à 3.450 mètres. Le gagnant d'un premier prix en 1902 reculera de 50 mètres. — 1.400 fr. et la moitié des entrées au 1^{er}, 700 fr. et un quart des entrées au 2^e, 400 fr. et un quart des entrées au 3^e, le 4^e quadrupla son entrée. — Entrée : 25 fr. — Distance maxima : 3.650 m. — Jeudi 5 février.

Deuxième jour. — Samedi 7 février. **PRIX DE L'ÉLEVAGE** (chevaux français, au trot attelé). — 5.000 francs, pour chevaux entiers et juments de demi-sang, nés et élevés en France, âgés de 4 ans et au-dessus.

Les chevaux ayant une vitesse (conditions générales) de : 1'31" ou mieux partiront à 3.900 m.; 1'32" à 3.875 m.; 1'33" à 3.850 m.; 1'34" à 3.825 m.; 1'35" à 3.800 m.; 1'36" à 3.775 m.; 1'37" à 3.750 m.; 1'38" à 3.725 m.; 1'39" à 3.700 m.; 1'40" à 3.675 m.; 1'41" à 3.650 m.; 1'42" à 3.625 m.; 1'43" ou inférieure à 3.600 m.

Le gagnant d'un premier prix à Nice en 1903 ou d'une somme de 10.000 fr. en France depuis janvier 1902 reculera de 50 mètres. — Il ne sera tenu compte que des vitesses obtenues depuis janvier 1902. — Les chevaux n'ayant pas obtenu de vitesse partiront à 3.700 mètres. — 3.000 fr. et la moitié des entrées au 1^{er}, 1.200 fr. et le quart des entrées au 2^e, 600 fr. et le quart des entrées au 3^e, 200 fr. au 4^e. Entrée, 30 fr.

Troisième jour. — Dimanche 8 février.

PRIX DU MIDI (chevaux français, au trot attelé). — 2.000 francs, pour chevaux entiers, hongres et juments de demi-sang, âgés de 4 ans et au-dessus, nés ou élevés en France, dans les circonscriptions des départements de Perpignan, Tarbes, Rodez, Villeneuve-sur-Lot, Libourne, Cluses, Ardeche, Aurillac, Blois et Pompadour, et pour chevaux et juments, nés ou élevés en France, âgés de 4 ans et au-dessus, appartenant depuis le 1^{er} janvier 1903 à des propriétaires domiciliés dans les départements suivants : Bouches-du-Rhône, Alpes-Maritimes, Var, Aude, Basse-Alpes, Pyrénées-Orientales, Vaucluse, Hérault, Gard, Rhône, Gironde, Haute-Garonne.

Les chevaux ayant une vitesse meilleure 1'38" (voir les conditions générales) sont exclus. Les chevaux ayant, au moment de la course, une vitesse de : 1'38" partiront à 3.600 m.; 1'39" à 3.575 m.; 1'40" à 3.550 m.; 1'41" à 3.525 m.; 1'42" à 3.500 m.; 1'43" à 3.475 m.; 1'44" à 3.450 m.; 1'45" à 3.425 m.; 1'46" à 3.400 m.; 1'47" à 3.375 m.; 1'48" ou plus mauvais à 3.350 m.

Les chevaux ayant couru sans obtenir de vitesse partiront à 3.500 m.; ceux n'ayant jamais couru partiront à 3.600 m. Tout cheval ayant gagné comme premier, deuxième, etc., un prix supérieur à 800 fr., à Nice, en 1903, reculera de 50 mètres; un prix supérieur à 1.500 fr., de 100 mètres. — Il ne sera tenu compte que des vitesses obtenues depuis janvier 1902. — 1.100 fr. et la moitié des entrées au 1^{er}, 500 fr. au 2^e, 250 fr. au 3^e, 150 fr. au 4^e. — Entrée, 30 fr.

Quatrième jour. — Mercredi 11 février.

PRIX MONTE-CARLO (chevaux français, au trot attelé). — 2.500 francs, pour chevaux entiers, hongres et juments de demi-sang, nés et élevés en France, âgés de 4 ans et au-dessus, ayant couru dans l'un des prix réservés aux chevaux français, à Nice. Le cheval arrivé premier dans l'un de ces prix est exclu. Le cheval arrivé deuxième dans l'un de ces prix reculera de 25 m. Le cheval arrivé deuxième dans le Prix de l'Élevage reculera de 50 m. Les chevaux ayant gagné, depuis janvier 1902 jusqu'au moment de la course une somme de : 10.000 fr. ou mieux partiront à 3.650 m.; 9.000 fr. à 3.625 m.; 8.000 fr. à 3.600 m.; 7.000 fr. à 3.575 m.; 6.000 fr. à 3.550 m.; 5.000 fr. à 3.525 m.; 4.000 fr. à 3.500 m.; 3.000 fr. à 3.475 m.; 2.000 fr. à 3.450 m.; 1.000 fr. à 3.425 m.; inférieure à 1.000 fr. à 3.400 m.

En outre, les propriétaires auront la faculté de mettre leurs chevaux à réclamer. Ceux mis à réclamer pour 3.000 fr. avanceront de 25 m.; pour 2.000 fr., de 50 m.; pour 1.000 fr., de 100 m.; pour 500 fr., de 150 m.; mais, quel que soit le prix de réclamation, la distance minima sera de 3.300 m., maxima de 3.650 m. Les chevaux mis à réclamer pourront seuls être réclamés après la course. S'il est réclamé, le cheval arrivé second, troisième ou quatrième ne recevra que le montant de la somme pour laquelle il est à réclamer augmentée de la valeur du premier prix, sur laquelle sera retenue, au profit des fonds de courses, la somme qu'il aura touchée comme second, troisième ou quatrième. — 1.200 fr. au 1^{er}, 700 fr. au 2^e, 400 fr. au 3^e, 200 fr. au 4^e. — Entrée : 25 fr.

Cinquième jour. — Samedi 14 février.

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL (chevaux français, au trot attelé). — 1.500 francs, pour tous les chevaux nés et élevés en France, inscrits au *Bulletin Officiel*, ayant pris part à une ou plusieurs courses au meeting de Nice (1903) sans y avoir gagné, au 2^e, 200 fr. au 3^e, 100 fr. sur les entrées au 4^e. — Distance : 2000 m.; minima, 2.800 m. — Entrée, 20 fr.

Les engagements seront clos, pour toutes les épreuves, le mardi 20 février. Tous les engagements doivent être adressés avant 6 heures du soir, à M. Aubier, secrétaire général, 1, rue Halévy, Curie, de la Méditerranée.

Les handicaps seront publiés la veille du jour où ils seront courus, à 9 heures du matin, au Secrétariat, 1, rue Halévy.

Les commissaires :

S. EX. le prince Serge GALITZINE, écuyer de S. M. l'Empereur de Russie.

A. CARON.

Comte de LA MAZELIÈRE.

Le secrétaire général, Albert AUBIER.

1, rue Halévy, Nice.

Société de tir de Lyon

Dimanche 7 décembre, concours public au centre, à 200 mètres.

Tir dans trois positions pour les armes de guerre réglementaires, debout et à genou pour les armes de précision. Chaque tireur pourra faire trois cartons, dont le meilleur seul comptera pour le classement.

Une montre aux armes de la Société, et quatorze autres prix en médailles argent et bronze, seront distribués aux lauréats.

Le même jour, le tir aux cartons et le concours au revolver libre auront lieu dans les conditions habituelles.

— L'omnibus du Stand part du pont Morand, rive gauche, toutes les heures, à partir de 11 heures.

CHAMBERY. — Voici la composition du Bureau des Chasseurs-Tireurs pour 1903 : président : M. Chaillet; vice-présidents : MM. Revel et Gex; trésorier M. Roux; secrétaire : M. Lefèvre; directeur M. R. F. Dolin.

Le banquet annuel de la Société aura lieu le samedi, 6 décembre, Hôtel de la Paix.

AVIRON

Rectifications

L'article paru dans le dernier numéro du *Lyon-Sport*, et signé S. V., contient, en ses quelques lignes, deux inexactitudes trop flagrantes pour passer inaperçues.

L'auteur affirme avec la plus entière assurance :

1^o Que la Fédération du Sud-Est est dissoute depuis le vote du congrès du 9 mars 1902.

2^o Que les délégués des Sociétés de la Fédération Lyonnaise, dissoute, ont tenté, après de leurs collègues de la Fédération du Sud-Est, dans un but d'entente et d'union, des démarches qui ont été repoussées avec *perle et fracas*.

Sur le premier point, il serait oiseux d'entreprendre une longue dissertation pour prouver une chose indéniable, l'existence de la Fédération du Sud-Est, et il suffit, pour démontrer cette existence, de le rappeler brièvement des faits.

Le Congrès de la Fédération Française, tenu le 9 mars 1902, a décidé qu'une seule Fédération devait subsister pour chaque groupe régional, et il a adopté, en conséquence, une délimitation géographique de chacun de ces groupes.

Le Groupe du Sud-Est était, depuis fin 1898, représenté par deux fédérations : la *Fédération du Sud-Est*, comprenant cinq sociétés, et la *Fédération Lyonnaise*, en comprenant deux.

La décision du Congrès, citée à la connaissance des deux fédérations ci-dessus désignées, a été suivie de la dissolution volontaire de la Fédération Lyonnaise, ainsi que cela résulte de la lettre de M. le président de cette Fédération à M. le président de la Fédération Française, lettre en date du 20 mars 1902, dont un extrait a été reproduit dans la partie officielle de *l'Aviron*, numéro du 30 août 1902.

La Fédération du Sud-Est, au contraire, n'a jamais prononcé sa dissolution; elle a continué et continue d'exister, et on se demande pourquoi elle aurait, elle aussi, prononcé sa dissolution, puisqu'une Fédération s'imposait dans le Sud-Est, et que la Fédération Lyonnaise avait disparu.

La Fédération du Sud-Est a si peu été dissoute que la Fédération Française a reçu sa cotisation pour l'année 1902, et avec raison, du reste, car il est inexact de dire que la décision du Congrès a dissout les deux fédérations, ce droit pouvant être contesté à la Fédération Française, et la dissolution de la Fédération Lyonnaise résultant, non de la décision du Congrès, mais seulement de la décision prise par le Comité de cette Fédération, après le Congrès.

Qu'imposait donc la logique, même aux Sociétés de la Fédération Lyonnaise, sinon de demander leur réintégration à la Fédération du Sud-Est, de laquelle elles étaient sorties quatre ans auparavant?

Cette solution était simple et bien conforme au désir de la Fédération Française, et, si elle n'a

pas été adoptée, c'est une question d'amour-propre seule qui en est la cause.

Quoiqu'il en soit, la situation apparaît bien nette : il existe actuellement, dans le Sud-Est, une seule Fédération, la plus ancienne, la plus importante, par le nombre des Sociétés adhérentes et qui, malgré la surprise de S. V., peut continuer à tenir ses réunions.

En ce qui concerne les démarches faites par des Sociétés de la Fédération dissoute après des délégués de la Fédération du S.-E., pour arriver à une entente, je serais bien désireux de savoir de quelle façon et à quel moment ces démarches, si mal accueillies, ont été faites, et, pour ma part, je me permets d'en douter, car la Fédération du S.-E. les aurait certainement reçues avec plaisir, de même qu'elle recevrait encore avec plaisir, les demandes de réintégration qui lui seraient adressées.

M'étant personnellement occupé pour connaître les raisons qui empêchaient les Sociétés en question de demander leur réintégration, j'ai appris que la seule difficulté résidait dans la dénomination de la Fédération du Sud-Est.

Les Sociétés de l'ex-Fédération Lyonnaise veulent bien venir à la Fédération du S.-E., mais à une condition expresse, c'est que cette Fédération modifiera son titre pour prendre celui de *Fédération Lyonnaise et du Sud-Est* : tout est là!

Il est bon de ne pas oublier que l'établissement du S.-E. est régi par des statuts établis par toutes les Sociétés adhérentes, et que, si ces statuts peuvent être modifiés, ce ne peut être que par ceux dont ils forment les accords.

Pour avoir le droit de demander une modification, de quelle nature qu'elle soit, aux statuts de la Fédération du S.-E., les Sociétés de la Fédération Lyonnaise devront tout d'abord réintégrer ladite Fédération, et alors toutes leurs propositions seront examinées et prises en considération.

J. GUILLOU, délégué de l'Union Nautique à la Fédération du Sud-Est.

Fédération des Sociétés d'Aviron du Sud-Est.

RÉUNION DU COMITÉ DU 29 NOVEMBRE 1902.

— La réunion du comité de la *Fédération des Sociétés d'Aviron du Sud-Est*, qui a eu lieu, le 29 novembre 1902, au siège, rue Ferrandière, 30, n'a pu valablement procéder à la nomination des membres du bureau démissionnaires, trois délégués seulement étant présents : ceux de Vichy, Mâcon et de l'Union Nautique; M. le délégué d'Aix-les-Bains, empêché au dernier moment; M. le délégué de Chambéry excusé; M. le délégué de Grenoble ayant reçu trop tard le mandat l'accréditant auprès de la Fédération.

Le Comité a toutefois procédé à la nomination d'un secrétaire provisoire en la personne de M. Guillon, qui sera chargé spécialement de convoquer une nouvelle réunion et de représenter la Fédération du Sud-Est auprès de toutes fédérations ou Sociétés jusqu'à la nomination du bureau.

Toutes communications devront être adressées au secrétaire provisoire : J. GUILLOU, 11, cours Lafayette.

CERCLE DE L'AVIRON

— Le banquet annuel du Cercle de l'Aviron, aura lieu le samedi, 13 décembre prochain, chez Maderni.

Dans votre prochain numéro, nous publierons le rapport annuel de cette Société.

AUTOMOBILISME

La Coupe Gordon-Bennett

Deux conducteurs sur trois sont, à l'heure actuelle, officiellement désignés pour représenter l'Automobile-Club de France dans la prochaine épreuve de la Coupe Gordon-Bennett. Ce sont MM. Maurice Farman et René de Knyff.

En cas d'empêchement de l'un d'eux, Henri Farman, le vainqueur de la catégorie des grosses voitures de Paris-Vienne, est désigné comme remplaçant.

La Course Paris-Madrid

Il est fortement question de compléter la course Paris-Madrid d'une excursion dans le sud de l'Espagne : Cordoue, Séville, Cadix, Gibraltar, Malaga, Grenade.

À l'Automobile-Club de Nice.

Samedi a eu lieu à l'A. C. N. l'assemblée générale annuelle pour le renouvellement du bureau. M. J. Gondoin qui, depuis cinq ans, a contribué pour une grande part aux succès de l'Automobile-Club de Nice, ne s'étant pas représenté, c'est M. G. Laroze, qui a été élu président.

De même, MM. Paul Chauchard, Sardou et Siegfried ne se représentant pas, le nouveau Comité se trouve composé comme suit :

MM. G. Laroze, président; J. Fernandez, P. Clerissy, vice-présidents; J. Dutilleul, secrétaire; F. Grossa, trésorier.

Administrateurs : MM. E. de Bary, comte de Courcelles; L. Desjoux, H. Hanc, H. Huët, E. de Millo, J. Nicol de Villemain.

À l'exemple de Baras et d'Osmond, Rigal, l'un des rois du motocycle, vient de décider de changer d'engin et pilotera pendant la saison prochaine une voiture Mors.

Souhaitons à l'aimable champion autant de succès sur les grosses voitures qu'il en eut sur les vélocycles à trois roues.

C'est pour les vacances de Pâques 1903 que le ministre des travaux publics inaugurera la nouvelle route de la Corniche de l'Estérel, à la création de laquelle le T. C. F. en a part si active.

Le T. C. F. vient de voter 1.000 fr. pour l'aménagement du trottoir cyclable établi sur le chemin de grande communication n° 5, entre Aix-les-Bains et le lac du Bourget.

Personne qui présidera les travaux publics en ce qui concerne l'Assemblée générale du *Touring Club de France*, à la Sorbonne, qui a lieu demain, 7 décembre, à 2 heures.

L'Union Cycliste Internationale vient de recevoir la demande d'affiliation de la *National Cycling Association*, la Fédération anglaise qui, seule, était restée rebelle. C'est une grande victoire pour la jeune Fédération européenne dont le pouvoir s'étend maintenant à tous les pays pratiquant le cyclisme.

BENZO-MOTEUR
Essence de Pétrole Spéciale
POUR AUTOMOBILES.

GRAND PRIX PARIS 1900
FENAILLE & DESPEAUX
1, Rue Constantine, LYON

Un P'tit Bravo. --- A l'U. V. F.

« Allons, Messieurs, un p'tit bravo pour l'individue ! »

« Allons, Messieurs, encore un p'tit bravo pour cette bonne société uvériste ! »

Et un petit, bien petit bravo répondait à l'appel du distingué président de l'Union Régionale du S.-E., à la distribution des prix de vendredi dernier, cependant que sur cette nombreuse assistance couraient un petit vent de froideur et une réserve manifeste.

Malgré tout l'apparat donné à cette fête, on sentait bien, d'une façon générale, l'intonation conviction que cette solennité marquait l'enterrement de l'ex-Comité régional, étranglé depuis quelques jours, dans sa première année d'existence; c'était bien là la vraie cause de cette absence de tout enthousiasme, et puis, ces anneaux sont si exigeants ! Et comme les prix et les diplômes ne pouvaient pas être à la satisfaction de tous, il fallait bien, de temps en temps, le petit rappel aux convenances de notre grand chef consul pour donner un peu d'animation à cette réunion.

M. Laganne lisait le palmarès; les noms succédaient aux noms et, à tire d'ailes, s'envolaient les diplômes, grands et petits, les petits pour les affiliés, alors que, derrière moi, se réveillait quelque esprit malin pour accompagner le porteur d'un petit diplôme (réduction à l'usage des non-individuels) sur l'air :

Il en a qu'un p'tit bout (bis)
Ah ! le malheureux jeune homme,
Autant dire rien du tout !

Les coureurs les plus connus, les plus sympathiques, défilèrent, au milieu des félicitations des amis, devant la table chargée des prix les plus riches, des objets d'art vrai bronze :

« Mettez l'article en mains. C'est une jardinière vrai bronze japonaise, importée directement de la place des Jacobins », appuyait un trésorier resté purement honoraire. — Et pas le moindre bravo. Morne, morne auditoire !

« Allons, Messieurs, un p'tit bravo pour le Demi-Cycle de la Lune ! Et, comme bien vous comprenez, la salle applaudissait à cette invite.

On en avait fini d'une course de 100 kil. Chez Maderni.

Un nouvel élan on reparti pour la course de 150 kil. Enfin, voilà le morceau de résistance de l'année; voilà la course qui a réuni 120 engagements. Espérons que l'on va se réveiller, à la fin.

Le palmarès débute. Le premier arrivant — délicate attention ! — aura le loisir d'admirer, tout le reste de ses jours, ses formes et son allure coulée en un superbe panneau (agrandissement photographique de la maison Biolletto, prix cotant). Voyez, d'ailleurs, réclame, machine Dutricœur et amateur X...

Puis, le cortège des vainqueurs déambule et chaque unioniste individuel est toujours, sur commande, gratifié du petit bravo de rigueur.

Aux prix succèdent les médailles Un petit C. A. I. (ah ! le malheureux café !) reçoit pour son classement de sixième une médaille d'argent des frères Montgolfier ou bien de la Direction bicéphale du Vélo (je ne sais), tandis que le 7^e, un pur, un individu, celui-là, s'en allait les deux bras chargés d'une magnifique paire de lampes.

« Allons, Messieurs, un p'tit bravo pour le Demi-Cycle de la Lune ! Et, comme bien vous comprenez, la salle applaudissait à cette invite.

On en avait fini d'une course de 100 kil. Chez Maderni.

Un nouvel élan on reparti pour la course de 150 kil. Enfin,

sport cycliste, due à ces partisans intéressés du pouvoir central absolu. Lisez plutôt :

« Presque partout, sauf à l'U. V. F. bien entendu, la direction centrale est très fraternelle, très camarade, très bienveillante. Ce sont des jeunes gens le plus souvent, avec toute leur fougue parfois irrégulière, qui taillent, équilibrent et disposent à la suite de discussions épiques, mais toujours pour le bien commun ou pour ce qu'ils croient tel. On se rend beaucoup, mais on marche tout de même.

« On n'y voit pas une bande de vieilles rosses préoccupées uniquement de se tailler des situations personnelles, honorifiques ou lucratives, et s'ingéniant, pour conserver les bénéfices du pouvoir, à tout fausser dans l'organisation administrative de leur désolante et à la transformer en un pouvoir despotique sans contrôle effectif.

« Avec l'embellissement de l'âge, on travaille, dans la plupart des fédérations, beaucoup plus pour le drapeau commun que pour la boutonnière personnelle, c'est-à-dire beaucoup plus pour les autres que pour soi. »

M. Gh. L. — Vous bien reçu votre intéressante communication. Impossible cependant, il y en avait trop. Saurons utiliser renseignements.

U. V. F.

CHAMPIONNAT DE FRANCE

La Commission d'amateurisme a décidé que les championnats de France, vitesse amateurs, seront disputés en 1903 à Lyon, le 21 juin au Velodrome de la Tête-d'Or.

Cette décision sera fort appréciée de nos sportsmen lyonnais et nous espérons bien que la commission sportive suivra cet exemple en faisant courir également sur notre piste les championnats professionnels.

Le banquet du Cyclophile Lyonnais

Rappelons que c'est samedi prochain, 13 décembre, chez Monnier, qu'aura lieu le banquet annuel de l'Auto Cyclophile Lyonnais.

La rédaction du Lyon-Sport, gracieusement invitée à ce banquet se fera un plaisir d'y assister.

Cyclophile Vaisois

Dans sa réunion de jeudi, le Conseil d'administration a décidé que l'assemblée générale annuelle aurait lieu samedi, 6 courant à 8 heures 1/2, au siège. Les questions à l'ordre du jour sont les suivantes :

- 1^o Compte rendu moral et financier de l'exercice 1902.
 - 2^o Modifications aux Statuts. (Autorisation sous certaines réserves, de faire partie de plusieurs sociétés).
 - 3^o Renouvellement du Bureau.
 - 4^o Propositions diverses.
- Tous les sociétaires sont priés d'être exacts à cette réunion très importante.

On proteste contre l'U.V.F.

On nous communique la lettre suivante, avec prière d'insérer :

MONSIEUR LAGANNE,
Chef Consul de l'U. V. F.

J'ai infiniment regretté de n'avoir pu répondre à l'aimable invitation du Comité régional du Sud-Est, pour la distribution des prix de la course de 150 kil. car j'aurais pu vous faire remarquer qu'il s'est glissé dans la répartition des prix affectés à cette épreuve, une erreur d'appréciation tellement manifeste qu'on la croirait voulue.

En effet, comment expliquez-vous qu'un coureur se classant 4^e en catégorie vitesse, et 6^e du classement général se soit vu adjuger un prix d'une valeur incontestablement inférieure à celui donné au 7^e arrivant.

Ne serait-ce pas tenté de voir là une faveur injuste au détriment d'un affilié et au profit d'un individu? Les prix ayant été acquis et répartis après la course on peut donc dire que le plus grand esprit de clocher a présidé à leur choix.

En qualité de Président de société, je me vois obligé de protester contre une pareille manière de faire qui, je l'espère, ne se renouvelera pas.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations empreintes.

Signé : PAUTARD.

3^e Championnat international de Luttas DU SUD-EST.

1^{re} Journée. — 2 Décembre.

C'est avec une impatience fébrile que nos nombreux amateurs de luttas à Lyon, attendaient le 3^e championnat international du Sud-Est, dont les épreuves ont commencé mardi devant une salle archi-bondée.

Aux accents de l'entraîneur marche de Sambre et Meuse, les 18 lutteurs font apparition sur la scène : correctement vêtus de noir, portant en sautoir l'écharpe aux couleurs de leur patrie, les 18 athlètes font une vive impression sur le public ; tous en belle forme, les muscles et les pectoraux saillants, les lutteurs répondent à l'appel du speaker, M. Max qui fait connaître que Paul Pons, Laurent le Beaucairois, Raoul le Boucher et le géant Antonich, retenus à Paris pour la finale de la Ceinture d'or arriveront demain et après demain.

Après la démonstration par Dumont et Limousin des coups interdits, M. Morel, président du jury, et M. Lussion, arbitre, donnent l'ordre de commencer les luttas.

Van Den (hollandais) a raison de Bouvier de Saint-Etienne après 14' par une ceinture arrière. Deux hommes de poids à peu près égaux ; tour à tour, ils vont au tapis sans avantage appréciable.

Emile Deriaz, (suisse) tombe Roche, (français) lutte très vive ; Deriaz, plus scientifique, attaque, continuellement son adversaire qui se tient sur une prudente défensive. Deux ou trois bras roulés puis Deriaz exécute un superbe ramassement de tête à terre et plaque irrémédiablement son rival après 5'.

Verveit, (français) vainqueur de Van Ber (belge). De poids égaux, très en forme tous les deux, la lutte des deux hommes est très intéressante. Van Ber résiste énergiquement mais, finalement, par un ramassement de bras à terre, Verveit est vainqueur du belge en 7'.

2^e Journée. — Mercredi 3 décembre.

La présentation des lutteurs, Raoul le Boucher et le géant Antonich, arrivés le matin même, sont sur la scène. Paul Pons et Laurent le Beaucairois, qui luttent à outrance, à Paris, pour la Ceinture d'or, arrivent ensuite.

Giovanelli (italien) tombe Bordenex (lyonnais). L'italien est visiblement plus en forme ;

mais Bordenex, amené au tapis, résiste vaillamment. A la reprise, Bordenex est rapidement terrassé après 13' par un ramassement de tête à terre.

Adrien Deriaz (suisse) est battu par Lalouet (lyonnais). Les deux hommes, de poids égaux, fournissent un beau match. Après 9' d'une lutte très vive, Lalouet tombe son adversaire par un ramassement de tête à terre aux applaudissements de toute la salle.

Peyprouze, le terrible lion de Valence, vainqueur de Ritzner, l'allemand à la plastique formidable. Après une belle défense, Ritzner est vaincu en 3' par un bras roulé à terre.

Raoul le Boucher, vainqueur de Dierich le Brasseur. Deux hommes superbes et bien en forme. Lutte étonnante dans laquelle Raoul, conscient de sa supériorité, domine son adversaire, mais il renouvelle trop souvent son coup favori tirant son adversaire par un ramassement de bras de terre ou insistant et se couchant lui-même sur le côté, Dierich se dégage assez bien de ces prises dangereuses et pénibles. Finalement et après 17', il succombe sous un ramassement de tête à terre.

Weber (allemand) vainqueur de Limousin (français). C'est tout d'abord une partie de bourre, puis l'allemand amène son rival au tapis après deux ou trois cravates vivement parées. Dans l'ardeur de la lutte Weber passe un retourne-ment de bras à l'américaine ; l'arbitre intervient ainsi que le public qui manifeste contre la brutalité de l'allemand. La première reprise ne donne pas de résultat. A la deuxième reprise, la lutte recommence acharnée. Limousin amène Weber au tapis et le masse durement, mais il a maintenant le dessous ; cependant il parvient à se relever en équilibre et le public applaudit cette lutte magnifique. La seconde reprise ne donne encore pas de résultat. Enfin, après 24' de lutte, Weber est vainqueur par un ramassement de ceinture de côté à terre.

3^e journée. — Jeudi 4 décembre

Vervet, français, Roche, lyonnais, Vervet mène la danse et veut en finir rapidement, mais Roche reste sur une défensive prudente. Vervet est vainqueur, par une ceinture en bascule.

Limousin, français, Van Ber, hollandais. La lutte est dure ; Limousin, par une ceinture arrière, amène Van Ber au tapis ; mais celui-ci ponte, contre-passe et se relève. A la reprise, Limousin est vainqueur par une ceinture à rebours, en 11 minutes, 17 secondes.

Antonich, autrichien, vainqueur de Séguin, de Lyon. Lutte amusante, Antonich, d'un tiers plus grand que son adversaire, jongle avec lui ; aussi celui-ci s'aplatit à terre de façon à rendre les prises impossibles et se paie le luxe d'une cravate sur le géant, qui ne s'en émeut nullement et l'envoie rouler d'un coup de coude. Antonich est vainqueur en 6' 30" par un ramassement de bras à terre.

Marius Boulot tombé par Druaton, de Lyon : ce dernier est vainqueur en 10' par un ramassement de bras à terre.

Giovanoni, vaincu par Laurent le Beaucairois. Sur une reprise de tête, Laurent met Giovanoni en danger, mais ce dernier se dégage en force, pas pour longtemps d'ailleurs, car il est tombé par une ceinture de côté quelques secondes après.

U. S. F. S. A.

Au Comité du Sud-Est.

Pour donner satisfaction aux nombreux athlètes de notre région, Lyon-Sport a publié, jusqu'ici très régulièrement dans son numéro du samedi, suivant, la séance du procès-verbal, toujours si attendu, du Comité du Sud-Est.

Le procès-verbal de la séance de mardi dernier ne nous est pas parvenu, et nous tenons à déclarer toute responsabilité dans ce retard. Ajoutons que cette négligence ne surprend guère, car, à la séance, quelques délégués s'étonnaient de n'avoir pas reçu de convocations, alors qu'elles avaient été, quelque temps auparavant, si vivement réclamées et exigées.

Malgré cela, ceux qui assistaient à cette séance prétendent que, cette fois, on ne l'annulera pas, car on a fait du bon travail avec beaucoup de calme et de correction.

Sans avis officiel, nous tenons cependant à annoncer qu'une nouvelle réunion du Comité aura lieu mardi prochain, 9 décembre, au siège.

Le Velo, dont le correspondant semble, de la circonstance, placé pour être bien renseigné, nous apprend qu'une nouvelle société athlétique est en voie de formation.

Ne serait-ce pas une troisième société fictive ? — On dit que non. En attendant confirmation de cette nouvelle, encore restreinte dans un certain cercle, voici la note relevée :

« Nous apprenons avec plaisir la formation à Lyon, d'une nouvelle société ayant pour but principal le développement du palinaste et du lawn-tennis, sous le titre de Sporting Club de Lyon.

« Souhaitons bonne réussite et nombreux succès à ce nouveau club qui va faire incessamment sa demande de reconnaissance à l'U. S. F. S. A. »

« On nous annonce la formation d'une équipe de cross-country au Football Club San Claudien, souhaitons qu'il y ait suite à cette idée.

« Le Racing-Club Chalonais et l'U. S. Beauvernoise qui avaient fait de timides essais, semblent avoir abandonné le cross, c'est dommage.

« M. Macaire, l'excellent joueur de l'équipe 1^{re} du « Club Français de Paris » vient d'être incorporé au 2^e dragons à Dijon. Bienôt Macaire sera devenu un fervent du rugby, et les clubs dijonnais ne manqueraient pas de se l'attacher.

« Un club de foot-ball Rugby est en formation à Oyonnax, dans l'Ain, parmi le personnel des usines de peignes. Un grand nombre de ces jeunes gens ont assisté dimanche, à St-Claude, au match entre Genève et le « Foot Ball Club San Claudien ». Aussi verrons-nous bientôt une première partie entre Saint-Claude et Oyonnax.

« Un match est en pourparlers entre le « Foot-Ball Club San-Claudian » et le Lycée de Bourg, rencontre qui aurait lieu dans cette dernière ville.

« M. Ducellier, l'ancien fondateur du Philé-gie Club de Lyon, qui depuis deux mois à peine

habite Toulon, vient de fonder dans cette ville un club athlétique l'Étoile Sportive Toulonnaise, qui, tous les dimanches, joue des matches de foot-ball avec l'Union Sportive Seynoise. Félicitons l'activité dont notre ancien camarade fait preuve en toutes occasions.

Le foot-ball en Amérique. — Les ministères de la guerre et de la marine se sont rendus, encore à Philadelphie pour assister à un match de foot-ball qui vient d'avoir lieu entre les écoles de West-Point et d'Hannapolis.

Le président Roosevelt, contrairement à l'année dernière, n'assistait pas au match, mais il s'était fait représenter par sa fille.

Au nombre de 250.000 spectateurs, il faut citer tous les officiers de marine de l'armée de terre et de la marine. West-Point a gagné par 22 points contre 8.

Nous apprenons avec plaisir le brillant succès que vient de remporter M. G. D. Pinatzi, l'un des meilleurs avants de l'équipe première du Stade Grenoblois, au concours de professeur de l'école de médecine de Grenoble.

Racing et Cercle réunis

L'équipe seconde matchera demain sur le terrain, 210 route d'Heyrieu, à 2 heures précises, contre le stade Bellaton (2). Sont convoqués : MM. Bonnamy, Colette, Bable, Piéry (cap.), Châtillon, Rayet F., Saunier, Delorme, J. Guillot, C. Drevel, Berjard, Leclercq, Charavay, Perrot, Didier, Collarel, Barberot.

L'équipe troisième jouera contre le F. C. L. (3) à 2 heures, une partie d'entraînement. Le lieu de rendez-vous paraîtra dans les quotidiens dimanche matin, au plus tard. Sont convoqués : MM. Misanel, Bonnel, Liard, Perrier, Laubé, L. Royel, Pelletier B., Barbic, Barnoud, Gros, Dufresne, H. Caron, Gonard (cap.), Sage, Guigné, J. Chanas, Urbain, Rétier.

Les équipiers premiers et quatrièmes devront se trouver au terrain, route d'Heyrieu. Entraînement. Un classement pour coups de pied précèdera la partie. La plus grande exactitude est recommandée en vue de plusieurs matches.

Comité. — Le Comité se réunira ce soir, samedi, à 8 h. 1/2, au siège social. En vue de l'assemblée générale, les sociétaires sont informés que les nouveaux titres à adopter pour la Société et les propositions qu'elles soient devront parvenir au Comité avant le 10 décembre, afin qu'elles puissent être étudiées.

Union Sportive des Étudiants de Lyon.

L'Assemblée générale a, dans sa réunion du 3 décembre, nommé son comité, dont voici la composition :

Président : M. Lallarget ; vice-président : MM. Gagneux, Gentil ; secrétaire : M. Caron ; secrétaire-adjoint : M. Decour ; trésorier : Dehelly ; trésorier-adjoint : M. Seillon ; conservateur du matériel : M. Hinglais ; membres du comité : MM. Armand, Coissard, Turc.

Commission d'escrime : MM. Armand, Dehelly, Decour.

Commission de football : MM. Coissard, Caron, Gentil, Mazas.

Commission de sport divers : MM. Turc, Bouvier, Lallarget.

Commission de courses à pied : MM. Hinglais, Perret, Gagneux.

Les Lyonnais à Paris

Le Football-Club de Lyon est allé dimanche à Paris, rendre au Racing-Club de France la visite que celui-ci lui fit pour la Toussaint. Malheureusement, comme nous l'avons annoncé, notre équipe lyonnaise n'avait pu se déplacer au complet et, devant le formidable team qu'avait composé, pour cette importante rencontre, le R. C. F. l'on croyait, généralement, que nos représentants succumbraient avec plus de difficultés. Les résultats sont tout à l'honneur des lyonnais en déplacement.

L'équipe doyenne de Lyon, ne fut battue que de trois points. Et encore ce résultat n'est-il dû qu'à la pluie continue de la journée et à une surprise qu'un terrain boueux a facilité, empêchant aux deux adversaires de mettre en relief tous leurs excellents moyens.

G. Vuillemet, au lieu d'ouvrir le jeu, a dû faire jouer ses avants qui ont eu constamment l'avantage dans les mêlées, la ligne d'avants parisienne étant très vite mais plus légère. De ce fait, les demis et trois quarts parisiens qui étaient la force de l'équipe, n'ont eu que très rarement le ballon.

C'est ce que dans la seconde mi-temps que le ballon, fut amené dans les 22 mètres de Lyon ; à la sortie d'une mêlée, Binoche passa à Reichel qui, doublant la passe, envoya le ballon à Mercadé, pour marquer l'essai vers la gauche des buts lyonnais.

Rien autre n'est marqué jusqu'à la fin. De ce résultat, la seule appréciation sérieuse que l'on puisse faire sur la valeur des deux équipes, c'est que le F. C. L. déjà désavantagé par le voyage et plusieurs équipiers absents, a beaucoup plus de ressources que le R. C. F. pour jouer par n'importe quel temps ; il l'a bien montré alors de la première rencontre, à Lyon.

Les équipes étaient ainsi composées : R. C. F. — Arrière : Besançon ; trois-quarts : Mercadé, Huthertford, P. Binoche, Rolfo ; demis : Binoche, Reichel ; avants : Sarrade, Ertzschischoff, Stott, Poulengon, Gommès, Clinet, Munz, Pellet, Chappuis.

F. C. L. — Arrière : Mallan ; trois-quarts : Peillon, Joé Vuillemet, Guillot, Deshieux ; demis : Varvier, Lambkin ; avants : Cessieux, Jeannerol, Gentil, Géo Vuillemet (cap.), Bonhomme, Charobert, Montrand, Bloin.

Ajoutons que le match qui s'est disputé au Parc des Princes devant 40 spectateurs a été arbitré au mieux avec une compétence et une autorité remarquables, par M. Dedet, si bien qu'à la fin du match, les deux équipes ont acclamé l'arbitre. Le fait est assez rare pour ne pas le passer sous silence.

L'entraînement au R. C. R.

Modeste entraînement, dimanche dernier, sur le terrain de la route d'Heyrieu où l'équipe première s'est entraînée successivement, durant une mi-temps contre l'équipe seconde et, pendant l'autre, contre l'équipe troisième. Quelques petits progrès à signaler, non encore dans la tactique, mais dans le jeu lui-même qui se trouve d'être ignoré dans d'importants détails, par des équipiers considérés comme excellents.

Pendant ce temps, l'équipe rivale du F. C. L. prenait un bien plus utile leçon, à Paris, en se

faisant battre, de bien peu, par le remarquable team du R. C. F. renforcé de ses meilleurs hommes.

Les quatre équipes du R. C. R. se trouvent maintenant constituées définitivement et restent formées ainsi, à une ou deux individualités près, ne subissant que de rares changements nécessités par les circonstances. Si l'assiduité est de toute nécessité pour figurer dans ces équipes, l'application, la méthode et la discipline ne sont pas moins indispensables pour acquiescer, au plus tôt, l'homogénéité d'un quinze et un ensemble régulier du jeu. On exige donc essentiellement au R. C. R. l'assiduité et le silence ; le reste est à apprendre.

M. Drouhin, par ses occupations était tenu éloigné de cet entraînement ; M. Delorme, par une indisposition, s'est vu obligé de rester sur la ligne de touche.

ROANNE. — Contrairement à ce qu'annonce le Velo, l'équipe seconde du Racing et Cercle réunis ne doit pas venir dimanche prochain, à Roanne. C'est sans doute l'équipe du F.-C.-L.

SAINT-ÉTIENNE. — Dimanche, 30 novembre, devait se jouer, à Saint-Etienne, un match de football entre l'équipe (2) du Rugby-Club et la quatrième équipe du F. C. L. Ce match n'a pas eu lieu par suite du forfait aussi inexplicable qu'imprévu de l'équipe lyonnaise.

Les Rugby-Clubmen très désappointés de la non-venue de cette dernière, ont néanmoins donné aux nombreuses personnes accourues sur leur terrain de jeu pour assister au match (!!) le spectacle d'une séance d'entraînement fort intéressante.

Le Comité du R. C. S. ne fut informé du forfait de l'équipe lyonnaise que par une tardive et laconique dépêche envoyée de Lyon à 11 h. 50 du matin le dimanche 30 novembre, dépêche dont il ne put avoir connaissance que le soir à 6 heures. Depuis lors le F. C. L. n'a point jugé nécessaire de fournir au R. C. S. de plus amples renseignements sur les causes de ce forfait. La dépêche était ainsi conçue. « Impossible tenir engagement, déclarons forfait, retraits. »

Notre intention n'est point de rappeler ici le F. C. L. aux regards qui sont dus par lui aux membres des autres sociétés mais d'exposer dans quelle situation nous place un tel forfait vis-à-vis des personnes qui s'étaient rendues sur notre terrain de jeu, sur l'avis donné du match par les feuilles locales. Nous ne voulons pas être traités de fumistes et avons conscience de ce qu'exige de nous la politesse la plus élémentaire. — Dulac, secrétaire du R. C. S.

Dans notre prochain numéro nous publierons une réponse à l'article précédemment inséré sur l'inertie sportive de Saint-Etienne, l'abandon des matières nous oblige à cet ajournement. — Excuses.

CHALON-SUR-SAONE. — Dimanche, le Racing-Club Chalonais a battu le Stade Roannais (mixte) par 17 points (cinq essais, Belin, Gayet, Bonnardot, Mourlot et Jamin, 1 but Belin) à rien.

DIJON. — Racing-Club Bourguignon. — Demain, le R. C. B. se rendra à Chalon, avec son équipe première, rencontrer le R. C. C.

Ce match s'annonce sensationnel étant donné la rivalité des deux clubs. Le R. C. B. quittera Dijon à 11 h. 20.

L'équipe sera ainsi composée : Arrière, Keller ; Trois-quarts, Villars, Mairet aîné, Bergeret, Lavalette ; Demis, A. Mairet jeune, Dardenne ; Avants, Marion, Paquette, Guignard, Macé, Barthélémy, Stimmermann, Bouissoud, Pinsonnaux ou Nicolas.

L'équipe 2^e du R. C. B. jouera à la Colombière contre l'Union Sportive Chalonnaise (1). ÉQUIPES 1^{res}. — Le match décisif du championnat de l'Est d'équipes premières se jouera le 21 février à Dijon, entre le Racing-Club Bourguignon et le Racing-Club Chalonnais.

ÉQUIPES 2^{es}. — Demain, l'Union Sportive Beauvoisine (1) contre le Cercle Sportif Creusotain (1), à 2 h. 1/2 terrain du C.S.C., au Creusot. Arbitre M. Perret du R. C. C.

SAINT-CLAUDE. — Le match international que nous avons annoncé, entre les équipes premières du « Football-Club Chaldien » et de « l'Athlétique-Club Genevois », a eu lieu, dimanche, par un temps superbe et devant plus de 1500 personnes. L'équipe genevoise, plus lourde, n'a pu vaincre l'équipe du F. C. S. C. très vite, qui a triomphé par 4 points (1 drop-goal Grosburdet) à rien.

Le jeu a été mené vivement, très joli jeu de passes ; plusieurs fois les Genevois ont menacé les buts de Saint-Claude, sans toutefois marquer à la mi-temps, Saint-Claude avait quatre points.

A la reprise, Genève essaie, mais en vain, d'attaquer ; les San-Claudiens dégagent par de beaux coups de pieds, mêlées et touches se succèdent et l'essai de Genève est manqué de peu. Finalement, M. Doyen du R. C. R., qui a arbitré avec autorité, proclame, le F. C. S. C. vainqueur, 4 points à 0.

Les équipes étaient ainsi composées : F. C. S. C. — Arrière : Lancon ; Trois-quarts : Grosburdet, Gaspar, Mermes, Clot (cap.) ; demis : Méray, Juri ; avants : Caze, Gurial, Vincent, Boudland, Monchardini, Daloz, Trabare, Robey. A. C. Genève. — Arrière : M. Burgi ; trois-quarts : Biselli, A. Burgi (cap.), Butler, Aegertner, demis : Cochard, Tavel ; avants : Wyss, Pelletaz, Trune, Ruff, Schmitt, Dulac Mauris, Fornara.

COMITÉ REGIONAL DES ALPES

RÉUNION DU 28 NOVEMBRE. — Présents MM. de Lamorte-Félines, Balme, Richard, Messerer, Dalban, Faugier, Jourdan Gonnol. Non excusés : Blanc, Clarenson, Hublal, Morel.

Le secrétaire est chargé de transmettre à l'Union un avis favorable à la fusion du « Stade Romanais » et du « Racing-Club Romanais » sous la nouvelle dénomination de « Club Sportif Romanais ».

M. Balme, délégué de Romans, demande au Comité la requalification du coureur Janin. Après discussion et sur l'observation de M. Richard qu'il n'y a pas encore un an que ce coureur a été disqualifié, le Comité décide de maintenir la peine infligée.

Au sujet d'un pouvoir de délégué au Comité des Alpes envoyé par la Société de Tournon à M. Jorswinger, M. de Lamorte-Félines fait remarquer que cette société ne fait plus partie du Comité des Alpes et invite ce dernier à faire de

nouvelles démarches auprès de l'Union pour faire rattacher Tournon à notre région.

L'Association Athlétique Vizilloise, étant maintenant reconnue l'U. S. F. S. A. M., Asport en est régulièrement délégué.

La parole est donnée ensuite à M. Faugier, trésorier. Après vérification de la situation des sociétés en retard vis-à-vis du Comité des Alpes, la suspension, jusqu'à paiement complet, de « l'Association Athlétique du Lyocé d'Ancey » et de « l'Union Athlétique Viroirnoise » est votée à l'unanimité.

La clôture des engagements pour les « Championnats de rugby » est fixée au 3 janvier pour les équipes seniors et au 14 février pour les juniors.

Les dates des 18, 25 janvier et 8 février sont réservées aux matches de championnat d'équipes premières, première catégorie.

Au cas où il n'y aurait que deux équipes engagées, ce championnat serait joué en deux manches et une belle, s'il y a lieu.

Les championnats d'équipes secondes commenceront, en principe le 1^{er} mars.

La clôture des engagements pour le championnat de cross-country est fixée au 1^{er} février. Ce championnat se courra le 15 février.

M. Balme donne lecture d'une lettre de M. A. Debon, délégué du Comité des Alpes à Paris, conseiller de former des arbitres de football. La question est mise à l'étude.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h. 40' Le secrétaire DEBON.

VOIRON. — Les équipes premières du Lycée de Grenoble et de l'Union Athlétique Viroirnoise se sont rencontrées, dimanche sur le terrain de Mille-Pas.

A deux heures et demie, Voiron donne les coups d'envoi et s'installe peu après dans les vingt-deux mètres du Lycée ; après cinq minutes de jeu et en suite de belles passes des trois-quarts viroirnois, Dumont marque, entre les poteaux, le premier essai ; le but, très facile, est manqué. Le jeu revient alors au milieu du terrain, mais, progressivement, les scolaires sont refoulés et l'on prévoit un nouvel essai qui est bientôt marqué par Dumont, de Voiron, mais que l'arbitre n'accorde pas, le public ayant envahi les lignes de touche et gênés les joueurs. Le jeu reprend, superbe de part et d'autre, jusqu'à la fin de la mi-temps.

A la reprise le Lycée, par de bons coups de pied, arrive dans les vingt-deux mètres de Voiron les buts de l'U. A. V. sont même un instant menacés, mais les avants unionistes, bien supérieurs, talonnent bien rapidement le jeu au centre du terrain. Voiron enfonce dans les mêlées et sort régulièrement le ballon ; au sortir d'une de celles-ci, Fugier reçoit le ballon et, par un coup de pied tombé donne 4 points de plus à son équipe. Le Lycée tente de se dégager et l'on croit à un nouvel essai, quand Jobelin, interceptant une passe, file et n'est plaqué que par l'arrière ; le public applaudit. Le Lycée est de nouveau refoulé ; Dumont marque même son troisième essai, non accordé, pour les mêmes raisons que le second ; mais la fin approche ; Marquet, du Lycée, sauve 2 essais de Justesse et la partie se termine sans que rien ne soit ajouté.

L'arbitre, M. Cassoli, de la Sphérobale Viroirnoise, proclame alors la victoire de l'équipe viroirnoise par 7 points à rien.

En résumé, belle partie qui fait bien augurer pour les championnats des Alpes.

CHAMBERY. — Dimanche « l'Association Athlétique du Lycée » a joué, sur le champ de manœuvres du 97^e, entre deux équipes organisées sur le terrain.

L'équipe B, capitaine Morand, a été victorieuse par 12 points à 3 essais : Morand 3, La Ravoire 1 ; à 9 points, 3 essais : Cross 1, Lacroix 1, Folliet 1 ; à l'équipe A, capitaine Cros.

Partie jouée avec beaucoup d'entraîn, mais une suite de mêlées et de coups francs montre que beaucoup d'équipiers ne connaissent pas encore bien leur jeu. Après la partie, un vote s'est fait pour remplacer Gurrel L., capitaine, qui a donné sa démission. M. Cros Noël a été élu à l'unanimité.

En résumé, belle partie qui fait bien augurer pour les championnats des Alpes.

Spectacles et Concerts

GRAND BAZAR de LYON
31, Rue de la République, 31
LYON
SELLERIE

Voir la splendide installation du Comptoir de Sellerie et Fournitures d'Ecurie dans les nouveaux Sous-Sols.
Tous nos articles: Harnais, Selles, Brides, etc., sont en cuir de 1^{er} choix et d'une confection irréprochable; ils offrent la plus grande sécurité et nous les garantissons absolument à l'usage.
Envoi franco du CATALOGUE sur demande

Grands Magasins de Nouveautés
AUX DEUX PASSAGES
Considérablement agrandis par de Vastes Annexes
LYON

Pour tout Achat un **SUPERBE CALENDRIER** ainsi que notre charmant petit **ALMANACH BIJOU** 34-36-38, Rue et Place de la République, 34-36-38 38-40-42, Rue Palais-Grillet - Rue Thomassin, 24-26-28

PRIME Pour tout Achat de 10 fr. LE MAGNIFIQUE **AGENDA DES DEUX PASSAGES**

ACTUELLEMENT
Mise en Vente de tous les Articles
POUR
CADEAUX ET ÉTRENNES
Visiter nos splendides Annexes et nos Galeries de Meubles et de Literie desservies par un deuxième Ascenseur

MÉDAILLES, PLAQUETTES
Insignes Artistiques
IMPORTANTE FABRICATION
Robert ENAULT
41, rue Turbigo. — PARIS, III^e

Modèles riches entièrement nouveaux
POUR TOUS SPORTS

OCCASIONS
A VENDRE dans de bonnes conditions une **Voiture automobile** à quatre places, dont la caisse seule serait à remettre en état. Prix: 750 fr. S'adresser à M. Pelletier, 7, rue de l'Hôtel-de-ville.
A VENDRE un **Tricycle à pétrole** d'occasion. S'adresser au bureau du journal, R. A., 105.

SUPPRESSION DES POMPES ET DES PUITES OUVERTES
Les docteurs conseillent, pour avoir toujours de l'eau saine, de les remplacer par le **DESSUS DE PUITES DE SÉCURITÉ** qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs et empêche tous les accidents, système breveté, hors concours dans les Expositions, se plaçant sans frais et sans réparations sur tous les Puits, communes, municipal, ordinaires, anciens et nouveaux et à n'importe quel diamètre.
Prix: 150 francs, payable après satisfaction avant envoi du catalogue.
S'adresser à MM. L. JONET & Co, à Reims (Nord) Fournisseurs de la Compagnie des Chemins de fer de Nord, des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée et d'autres grandes Compagnies, ainsi que d'un grand nombre de communes. — Nombreuses références. — Fonctionnant à plus de 100 mètres. — Ville de Paris - Exposition 1900, Médaille d'Or; Paris 1905, Médaille d'Or.
On demande des représentants

ONCIENT HEVID
PRIX de la boîte: 2 francs
Dépôt Général: J.-G. BONNET, à St-Savinien (Charente-Inf.)
L'onguent de HEVID est le meilleur préservatif des maladies du pied des espèces chevaline et bovine. Il pénètre admirablement le tube corné, le nourrit et remet en bon état, en quelques semaines, le sabot le plus sec et le plus cassant.
En vente chez les Vétérinaires, Pharmaciens, Selliers & Maréchaux for.

COMMERCE de CHEVAUX
Pension de Chevaux à 70 et 90 francs
Prix réduits pour la détente, à la journée et demi-journée

MAISON LAURENT
16, rue de Vendôme, Lyon (près l'entrée du Parc)
Prix Modérés
Maison de Confiance
Pension, Urassage, Vente, Achat à la Commission, Écuries Remises, Boxes Confortables

MAIL-COACH - LANDAUS - VICTORIES
VOITURES DE GRANDES REMISES
Pour Soirées, Fêtes, Bals et Mariages
LUGAIN Frères, 4, place Grôlier, LYON
Téléphone: 19-18

AVIS. LE TAILLEUR PAUVRE
A l'honneur d'informer ses nombreux clients que ses Assortiments en **Draperies Hautes Nouveautés** pour la nouvelle saison sont au grand complet et des plus variés.
Par sa puissante organisation, ses moyens de production rapide, une rigoureuse exactitude dans l'exécution des commandes, et enfin par la supériorité des tissus employés et une confection parfaite, **LE TAILLEUR PAUVRE** a acquis en peu de temps une importance telle qu'il peut être classé comme la Maison locale la plus importante de Lyon. L'acheteur est assuré de trouver dans ses Magasins tous les éléments nécessaires à son choix et à des prix inconnus partout ailleurs.

QUELQUES SÉRIES RÉCLAME

PANTALONS tout faits, depuis.....	4.50	PARDESSUS croisés, édréon noir, bleu et marron, depuis.....	19.50	COMPLETS genre coupe, depuis.....	24.50
COMPLETS tout faits, série exceptionnelle en très beaux tissus, depuis.....	19.50	PANTALONS sur mesure, très belle draperie, re exclusif au Tailleur Pauvre, depuis.....	8.75	PARDESSUS haute nouveauté sur mesure, dernier genre, depuis.....	24.50

Ecole de Dressage du Bourbonnais
à CHAMPEU, près MOULINS
Directeur: Comte de CÉRAL

PENSION POUR CHEVAUX
BOXES TRÈS CONFORTABLES
PRIX MODÉRÉS
Entraînement, Dressage, Présentation aux Concours de la région et aux Concours Hippiques
Location et Vente de Chevaux

PIANOS
9, Place Jacobins, 9 LYON
Cl. Moretton & Co
Grand franc Catalogue illustré HARPE CHROMATIQUE SANS PÉDALES
Leçons, Vente et Location

PHOTO-ACÉTYLÈNE
SPECIALITÉ d'agrandissements à l'Acétylène
Fournitures Générales POUR LA PHOTOGRAPHIE

La Société anonyme des **AUTOMOBILES PEUGEOT**
à installé un Dépôt
Avenue de Saxe, 256 LYON

PHARMACIE DU SERPENT
32, rue Lanterne, LYON
NOUVEAU RABAI — DÉTAIL AU PRIX DU GROS
Le Grand Débit est une Garantie de la Bonne qualité

Maison DOUÉ
FONDÉE EN 1852
7, place de la Charité, 7 LYON
Agence des Cycles
GLADIATOR CLEVELAND, ETC.
Motocyclettes, Automobiles
ÉCHANGES, RÉPARATION

Installations pour les Courses, Régates, Conices
FÊTES PUBLIQUES ET PARTICULIÈRES (Tribunes et Cloîtres)
GABRIEL PLACE
TAPISSIER
11, rue du Plat et 2, rue des Deux-Maisons, LYON
DÉCORATIONS, AMEUBLEMENTS, TENTURES

Voitures de Grande Remise Mail-Coach, Landaus, Victories
LUGAIN Frères
4, Place Grôlier, 4 LYON
LOCATION, PENSION Voitures d'Excursion

LES ANNONCES
sont reçues au Bureau du Journal 15, place Bellecour, LYON

Massage Médical
POUR TOUTES MALADIES
Traitement par l'Electricité
M^{re} Stemein
14, Rue Molière
près la place Morand

GRANDS VINS FINS DE CHAMPAGNE
V^{ie} BINET FILS & Co
Maison fondée en 1849 REIMS (Champagne) Maison fondée en 1849
VERZENAY — SILLERY — MÉDAILLON ROUGE — ÉLITE
Agence générale: 55, place de la République, LYON

EXIGER LE VÉRITABLE
FREIN BOWDEN
agissant sur la Jante (breveté S. G. D. G.)
Vainqueur du Concours du T.C.F.
Pose instantanée sur toute Bicyclette
VENTE EN GROS A LYON:
30, quai de la Charité; 18, rue du Plat et 80, rue de Vendôme
VENTE EN DÉTAIL: PARTOUT
Syndicat Français des Brevets E.-M. Bowden L^{td}
12, avenue de la Grande Armée, PARIS
Télégrammes: FREINBOWD, PAR

LYON-SPORT

Seul Organe de tous **LES SPORTS** dans la Région Lyonnaise, les Alpes et le Sud-Est
Est en Vente, à LYON, dans tous les Kiosques, le Samedi matin à la première heure

LYON-SPORT donne chaque Semaine, les Comptes-Rendus et les Programmes de routes les Réunions Sportives de la Région

LYON-SPORT se trouve chez les Libraires et Marchands de Journaux ci-après :

M. M. Aix-les-Bains..... MABBOUX Alleverd..... MEUNIER Ancey..... FOLLIER Avignon..... CLAVEL Beaune..... PIOT Belleville-s.-Saône..... SARGET Bourg..... POUCHÉUX Bourgoin..... BRUN-BUISSON Chalon-s.-Saône..... JAMES Chambéry..... CELLIERE Charpenne (les)..... BALLET	M. M. Châtillon-s.-Chalaronne... PELLETIER Cluny..... TRUCHOT BLANCHIN Demi-Lune (la)..... GUENON Dijon..... DAMIDOT Dôle..... KARRER Feurs..... JUNIEUX Gap..... LAFONT Genève..... KIOSQUES HUGI Grenoble..... GENOUX CORSEIN	M. M. Givors..... Izeron..... Macon..... Montélimar..... Neuville-s.-Saône..... Paray-le-Monial..... Pont-de-Chéry..... Rives..... Roanne.....	M. M. PRUD'HOMME BOUTELLE BRUN BOURNAS MARGERIER PROST DUPRAZ CHABERT HENRY BAPTISTE	M. M. Romans..... St-Etienne..... St-Marcellin..... Tain..... Tarare..... Thizy..... Thoissey..... Tour-du-Pin (la)..... Tournon..... Trévoux.....	M. M. BRET FRANKINET SATIN GAY REYNARD MOTTET ROLLAND BROCHIER JOURDAN PAUTASSO	M. M. Uriage..... DREVET Vals..... TESTUT Valence..... CHANGÉAT Vienne..... RAFFIN Viennay..... BRETON BOUILLE COLLOUGE-MARTIN GIRONDE-BERNE Villefranche..... DUVERDY Voiron..... JACQUET
--	--	---	--	--	---	--

Ainsi que dans toutes les Bibliothèques des Gares de la Compagnie P.-L.-M.